

# Les terrains arables



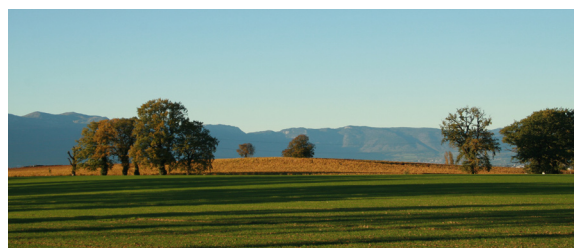
Les champs cultivés et les gravières, où le sol est régulièrement retourné et mis à nu, permettent le développement de bryophytes rares, notamment des espèces pionnières. Les sites les plus riches sont les champs de chaume en automne - particulièrement ceux en lisière - les jachères clairsemées et les zones d'exploitation abandonnées (anciennes pépinières, friches).



Certaines espèces dépendent de ces habitats et sont peu fréquentes. C'est le cas de *Riccia glauca*, *Anthoceros agrestis* et *Phaeoceros carolinianus* menacée au niveau national [EN, A2b, B1ab (iv)+2ab(iv)]. Ces deux dernières sont des anthocérotes liées aux mesures de compensations écologiques selon la liste rouge Suisse.



Les terrains arables et les gravières abritant les espèces mentionnées ci-dessus, se rencontrent dans toute la partie rurale du canton, notamment en champagne (Sézegnin, Laconnex) et dans la région de Collex-Bossy.



Traitements liés à l'exploitation des parcelles agricoles (substances agrochimiques, labour précoce, couverture d'hiver).



Jachère florale avec des populations d'*Anthoceros agrestis* et *Phaeoceros carolinianus*.

Encourager les surfaces de compensation écologique, la production agricole intégrée, les réseaux de cordons boisés.

Présence potentielle de *Phaeoceros carolinianus*. Cette espèce possède le statut en danger [EN A2b; B1ab (iv)+2ab(iv)] dans la liste rouge des bryophytes de Suisse; «Liée aux mesures de compensation écologiques.». Présente également dans l'OPN.

Talus de gravière à Sézegnin avec des populations d'*Anthoceros agrestis* et de *Phaeoceros carolinianus*.



Voir les Fiches Espèces - *Anthoceros agrestis*, *Phaeoceros carolinianus* et *Enthostodon fascicularis*.